

C'est paradoxalement une relation chaleureuse et très amicale qui m'a lié au professeur Jean Stengers. Paradoxe, d'abord, à cause de la différence de génération. En 1954, il était déjà professeur ordinaire et enseignait l'histoire contemporaine à l'ULB. C'est l'année de ma naissance... Ma première rencontre avec le successeur de Franz Van Kalken n'eut donc lieu que bien plus tard, en 1978 aux Archives générales du Royaume où il me fut présenté par Denise Van Derveeghde. Il travaillait alors sur les questions d'émigration et d'immigration en Belgique <sup>(1)</sup> tandis que je dépouillais les archives de la Sûreté publique à la recherche d'immigrés politiques russes pour mon mémoire de licence en histoire <sup>(2)</sup>. Son accueil fut plus qu'aimable et même particulièrement bienveillant à l'égard d'un étudiant de l'Université de Liège où il avait lui-même réalisé une partie de ses études. Paradoxe, ensuite, parce que cette première impression très positive fut suivie d'une admiration réelle envers le professeur, trois ans plus tard, lorsque, en janvier 1981, alors enseignant à l'Athénée de Liège, je découvre son ouvrage *Léopold III et le gouvernement : les deux politiques belges de 1940* <sup>(3)</sup>, livre fascinant, parmi ceux qui ont le plus marqué à la fois mon parcours d'historien et ma propre construction de citoyen. Paradoxe enfin, parce que les analyses et prises de position de Jean Stengers, perçues comme assez belgicaines, allaient, dans les années qui suivirent faire froncer plus d'une fois les sourcils du directeur de l'Institut Destrée.

Dans la deuxième moitié des années 1990, nous allions pourtant avoir l'occasion de nous croiser très régulièrement à Bruxelles. Un peu pour des mondanités, qu'il ne semblait pas apprécier davantage que moi, pendant les quelques années où j'ai eu à représenter le ministre de la Politique scientifique au titre de chef de Cabinet adjoint dans les institutions fédérales de recherche. Bien davantage après 1995, à la Bibliothèque royale, en particulier à la salle des périodiques, où nous avons eu l'occasion d'échanger au sujet de nos recherches réciproques. Je découvre alors un homme très cordial, passionné et affable. S'il ne me cache pas ne pas avoir apprécié mon aperçu historique sur l'identité wallonne <sup>(4)</sup>, il paraît s'enthousiasmer et m'encourage lorsque je lui fais part de quelques découvertes que mes recherches ont produites, en vue de mon essai sur le même sujet <sup>(5)</sup>.

---

(1) Jean STENGERS, *Emigration et immigration en Belgique au XIXème et XXème siècles*, dans *Académie royale des Sciences d'Outremer*, Classe des Sciences morales et politiques, NS, XLVI-5, Bruxelles, 1978.

(2) Philippe DESTATTE, *Contribution à l'histoire de l'émigration russe à la fin du XIXème siècle (1881-1891)*, Liège, ULg, 1979, 240 p.

(3) Jean STENGERS, *Léopold III et le gouvernement : les deux politiques belges de 1940*, Paris-Gembloux, Duculot, 1981.

(4) Philippe DESTATTE, *L'identité wallonne, Aperçu historique*, Namur, Présidence de l'Exécutif régional wallon, 1990. Deuxième édition, 1991.

(5) Philippe DESTATTE, *L'identité wallonne, Essai sur l'affirmation politique de la Wallonie, XIX-XXème siècles*, Charleroi, Institut Destrée, 1997.

De l'interview qu'il a donnée à Henri Goldman pour *Politique*, en avril 1997, un mois avant la publication de mon essai, je voudrais épingler quatre idées. La première porte sur sa perception de l'abandon par les Wallons du lien entre la revendication fédéraliste et la volonté de réformes de structure, les faisant glisser de *l'idéologie vers un réalisme assez plat*. Jean Stengers relève que la prise en compte de leur propre intérêt par les Wallons, leur fait percevoir que toute avancée fédéraliste signifierait un nouvel appauvrissement. *Ce n'est plus de l'idéologie, c'est de la comptabilité*, déclare-t-il. La deuxième idée avancée par Jean Stengers est celle d'un mouvement wallon d'avant la Deuxième Guerre mondiale anémique : *La Lettre au roi* de Jules Destrée déboucherait sur un petit mouvement séparatiste, sans homme politique de *quelqu'envergure*, hormis le tribun de Charleroi, au programme *extrêmement vague*, évoquant *sans autre précision une séparation administrative*, complètement assoupi pendant l'Entre-deux-Guerres, avec des congrès wallons *sans aucune portée politique*, avant que, enfin, Spaak n'apparaisse en 1938 pour évoquer les inquiétudes wallonnes. Quant à la position wallonne différente de la position unitariste belge en matière de politique étrangère, il s'agirait d'une légende. Troisième idée avancée par Jean Stengers, après la Seconde Guerre mondiale, 1950 ne serait qu'un prétexte artificiel de l'affrontement psychologique entre Flamands et Wallons, le sang aurait failli couler entre des manifestants wallons et les forces de l'ordre, tandis qu'en 1960, à *la surprise de pratiquement tout le monde*, André Renard fait *dévier la revendication vers l'aspect wallon*. Pour Jean Stengers, rien n'annonçait ce tournant qui contraste avec *la tradition ronronnante des congrès wallons*. Quatrième idée : *la Belgique, en tant qu'Etat-nation, n'est plus liée à aucun système de valeurs qui le soudent et auxquels il s'identifie*. Le contraste s'établit avec la Belgique de 1914, le roi chevalier, le cardinal Mercier : *à ce moment-là, la nation belge, ça voulait dire quelque chose*, note-t-il, avant d'ajouter que, avec la Deuxième Guerre mondiale, *l'adhésion à la Belgique a connu un regain*. Mais conclut Jean Stengers, ni la corde sentimentale, ni les raisonnements économiques ne fonctionnent plus : ce sont les difficultés extraordinaires de la perspective d'une séparation qui doivent unir les Belges...

Pour un historien wallon au début du XXIème siècle, ces analyses semblent venir d'une autre planète. Ce n'est pas la première fois que, dans une lecture ou un dialogue avec certains historiens bruxellois ou flamands, je ressens cette impression de me trouver face à un cadre de référence tellement différent de la grille de lecture utilisée en Wallonie. Mais il est rare que cette différence m'apparaisse d'une telle ampleur, d'une telle... brutalité. En toute honnêteté ce choc fut pour moi tel que je me suis interrogé sur la démarche même d'Henri Goldman de republier cette interview tirée d'un contexte politique autre que celui d'aujourd'hui et, parallèlement, sur l'intérêt voire le risque pour moi d'y répondre : est-il éthique, plus de dix ans après ses déclarations, de faire la leçon à un disparu avec qui on a entretenu les meilleures relations ?

Si toutefois, mon article ne s'est pas arrêté ici, c'est que la réflexion m'a apporté la conviction que les positions que Jean Stengers défendait en 1997 étaient non seulement très partagées à l'époque dans les milieux qu'il fréquentait, mais qu'elles le sont aujourd'hui encore par certains. Ce constat m'autorise dès lors à présenter mon point de vue, en toute liberté.

Passons donc en revue les quatre thèses ou a priori de Jean Stengers.

1. Il est vrai en effet que la plupart des successeurs d'André Renard ont rompu le lien entre la revendication fédéraliste et les réformes de structures telles que les concevait le Mouvement populaire wallon : des réformes de structures *anticapitalistes*. Certes, la tentation du socialisme dans un seul pays - la Wallonie rouge - en a tenté plus d'un. Comme l'a bien montré François Perin dès le début des années 1980, une telle stratégie, qui aurait consisté à assimiler le projet wallon à un engagement de cette nature, aurait eu pour conséquence de fédérer contre le gouvernement wallon tous

ceux, soit la moitié des forces politiques, qui ne partageaient pas cette vision <sup>(6)</sup>. La trajectoire wallonne a donc été celle de la sagesse, de la loyauté, sinon de la naïveté : l'inscription dans le cadre strictement fédéral, la solidarité avec les francophones de Bruxelles, le devoir de sauver la Communauté française et même la Belgique, y compris quand ni les Bruxellois ni les Flamands ni croyaient plus. Autant de stratégies chèrement payées... qui, aujourd'hui, remettent à l'ordre du jour les réformes de structures. Car, bien sûr, même dans un système capitaliste, le fédéralisme sans réforme de structure équivaut à l'appauvrissement <sup>(7)</sup>. En cette matière, la Wallonie n'est malheureusement pas seule. Ce n'est pas uniquement à cause de cette région de tradition industrielle que la Commission européenne a fait de la lutte contre la pauvreté un axe de sa stratégie 2020...

2. La méconnaissance par Jean Stengers de l'histoire contemporaine de la Wallonie me touche profondément, ne pouvant imaginer qu'il réponde de mauvaise foi aux questions d'Henri Goldman. En lisant ses commentaires méprisants sur le mouvement wallon d'avant 1960, je prends conscience tout à coup de la distance qui nous séparait et que je ne mesurais pas. L'ampleur des événements de l'été 1912 en Wallonie apparaît considérable. Loin d'un petit mouvement séparatiste, l'Assemblée wallonne, bien qu'éphémère à cause de la Grande Guerre, marque si intimement la Wallonie qu'elle en a adopté l'emblème et l'a conservé un siècle plus tard. Des hommes d'envergure ont porté et symbolisé le mouvement jusqu'à la deuxième invasion allemande. Je pense à un Emile Buisset, un Albert Mockel, un Elie Baussart, un Léon Troclet, un François Bovesse, un Jacques Leclercq, un Georges Truffaut, un Marcel Thiry, un Emile Jennissen, un Max Drechsel, un François Van Belle, un Fernand Schreurs ou à un Jean Rey. Tous n'ont pas été ministres du roi, loin de là. Contrairement à Spaak, aucun n'a eu d'hésitations coupables en 1933, 1936 ou 1940 <sup>(8)</sup>. Ils n'ont pas erré de Wynendael à Vichy, *comme des épaves, comme des bouchons sur l'eau* <sup>(9)</sup>. L'engagement de ces Wallons impressionne comme à Waterloo où, pour écouter Jules Destrée en 1934 ou Georges Truffaut en 1937, plusieurs dizaines de milliers de militants ou de sympathisants se rassemblent. Leurs congrès et leurs journaux sont de bonne tenue, comme ceux de l'Action wallonne ou de la Concentration wallonne. Leurs projets sont précis : que l'on songe au projet fédéraliste Truffaut-Dehousse, déposé à la Chambre le 1er juin 1938 par le député de Liège et ses collègues François Van Belle et Joseph Martel <sup>(10)</sup>. Bien sûr ce projet de révision constitutionnelle ne fut pas pris en considération. Le Premier ministre s'appelait alors Paul-Henri Spaak... Quant au refus wallon d'une *politique des mains libres*... de tendre la main à Hitler, je l'ai décrit en plus de cinquante pages dans mon *Essai* <sup>(11)</sup>.

3. Contrairement à ce que disait Jean Stengers, le sang n'a pas failli être versé en 1950. Il a coulé à Grâce-Berleur le 30 juillet lorsque les gendarmes ont abattu Pierre Czerepania, Albert Houbrechts, Joseph Thomas et Henri Vervaeren. Le sang de Julien Lahaut, assassiné le 18 août, n'a pas non plus été épargné. Le président du Parti communiste avait contresigné en 1947 une proposition d'instauration d'un fédéralisme / confédéralisme à trois en 1947. C'est dès le Congrès national wallon du 26 mars 1950

---

(6) François PERIN, *Quelle identité, pour quelle communauté ?*, dans *Centre d'Action culturelle de la Communauté d'Expression française, Assemblée générale du 26 mars 1982*, Namur, Cacef, 1982, p. 20-21.

(7) Didier REYNDERS, *La Wallonie doit se réformer*, Interview dans *Union & Actions* (UCM), 7 octobre 2011, p. 5. - Philippe DESTATTE, *La Wallonie par choix, non par défaut*, Exposé fait à l'Assemblée du Mouvement du Manifeste wallon, Charleroi, Université du Travail, 22 novembre 2010.

<http://www.larevuetoudi.org/fr/story/les-manques-wallons-dans-la-crise-actuelle>

(8) Philippe DESTATTE, *Paul-Henri Spaak et la politique des "mains libres"*, dans Geneviève DUCHENNE, Vincent DUJARDIN et Michel DUMOULIN, *Rey, Snoy, Spaak, fondateurs belges de l'Europe*, Bruxelles, Bruylant, 2007.

(9) Spaak au Sénat le 12 novembre 1945, cité dans Jean STENGERS, *Léopold III et le gouvernement : les deux politiques belges de 1940*, p. 76, Paris-Gembloux, Duculot, 1980. Il convient de distinguer des autres ministres l'attitude différente de Camille Gutt, Albert De Vleeshouwer et Marcel-Henri Jaspar.

(10) Paul DELFORGE, *Un siècle de projets fédéralistes pour la Wallonie*, Namur, Institut Destrée, 2005. - Micheline LIBON, *Georges Truffaut, Wallonie : utopies et réalités*, coll. *Ecrits politiques wallons*, Charleroi, Institut Destrée, 2002.

(11) Ph. DESTATTE, *L'Identité wallonne, Essai...*, p. 131-183.

à Charleroi qu'André Renard a engagé la FGTB liégeoise aux côtés du mouvement wallon, en conditionnant son appui à la Wallonie fédéraliste au projet social dont son organisation était porteuse. Le congrès l'entend d'ailleurs puisqu'il annonce qu'*avec eux, il travaillera à l'édification d'une Wallonie où la démocratie économique et sociale puisse s'épanouir et d'où la plaie du chômage sera bannie* <sup>(12)</sup>. Effectivement, les positions de Renard et de ses troupes en 1960-61 ne peuvent s'expliquer que si on a à l'esprit cet engagement de mars 1950, ainsi que tout le travail de préparation qui va se dérouler au sein des régionales wallonnes de la FGTB puis de leur coordination.

4. En avril 1997 déjà, Jean Stengers a bien identifié le problème de la Belgique. C'est la question qui tue : quelle est la vision d'avenir de cet Etat-nation ? Quelles sont les finalités, les valeurs ? Où est la volonté de vivre ensemble ? Quels sont les symboles communs qui portent les Belges ? La question a été répétée plusieurs fois durant cette longue crise qui suit les élections du 13 juin 2010 : que voulons-nous faire ensemble ? Il y aurait beaucoup à dire sur la Belgique de 1914-18 qui n'est pas que celle du roi Albert et du cardinal Mercier <sup>(13)</sup>, et plus encore sur celle de 1940-1945. Avec sa Campagne des Dix-huit jours - qui reste largement à écrire. Ses 60.000 prisonniers de guerres wallons. Avec aussi tous les efforts qui sont de nos jours déployés pour essayer de nous faire accroire que les clefs de répartition du fédéralisme d'aujourd'hui s'appliquaient, elles aussi, à l'incivisme d'hier. Je doute que ces vérités ajoutent beaucoup à l'adhésion des entités fédérées à la Belgique. Je suis sûr, par contre, que la reconnaissance de ces vérités contribuerait à la réconciliation des peuples entre eux. Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. Mais certains mensonges peuvent faire rompre à jamais.

Ni la corde sentimentale, ni les raisonnements économiques ne réconcilieront en effet les Flamands, les Bruxellois, les Germanophones et les Wallons. Les difficultés extraordinaires de la perspective d'une séparation ne seront pas suffisantes pour qu'ils continuent à vivre ensemble. Seuls un fédéralisme ou un confédéralisme à quatre où chaque entité est respectueuse de tous les autres peut maintenir l'Etat <sup>(14)</sup>. Mais, évidemment, d'autres formules existent, en dehors de la Belgique, qui peuvent apporter bonheur et harmonie...

Depuis trente ans maintenant, à la suite des travaux de Jeannine Lothe, Marie-Françoise Gihousse, Micheline Libon, Léopold Genicot, Robert Demoulin, Hervé Hasquin, notamment, des chercheurs se sont de plus en plus massivement lancés dans l'étude de l'histoire de la Wallonie, ainsi que de la Wallonie dans la Belgique et dans l'Europe. Des milliers d'interviews ont été réalisées, des milliers de journaux dépouillés ainsi qu'une masse considérable d'archives. Tout un travail critique, interuniversitaire et spécialisé a été mené qui a éclairé la position de la Wallonie et a contribué à lui donner une existence intellectuelle. Sans concession, sans perversion, sans légèreté.

Jean Stengers, qui était un grand historien, ouvert au monde mais aussi à l'avenir de la Belgique et de Bruxelles, éclectique dans le choix de ses travaux, semble être resté fermé aux progrès des recherches sur la Wallonie alors que, autour de lui, de grands scientifiques comme Maurice-Aurélien Arnould et Pierre Ruelle y étaient davantage sensibles. Peut-être nous a-t-il donné suffisamment pour que nous lui pardonnions beaucoup ?

---

(12) Ces informations ne sont pas nouvelles : Maurice-Pierre HERREMANS, *La Wallonie, ses griefs, ses aspirations*, p. 86, Bruxelles, Editions Marie-Julienne, 1951.

(13) Voir Paul DELFORGE, *La Wallonie et la Première Guerre mondiale, Pour une histoire de la séparation administrative*, Namur, Institut Destrée, 2008.

(14) Jacques BRASSINNE de LA BUISSIERE et Philippe DESTATTE, *Un fédéralisme raisonnable et efficace pour un Etat équilibré*, dans Marnix BEYEN et Philippe DESTATTE, *La Belgique va-t-elle disparaître ? Itinéraire d'une nation européenne*, coll. *L'urgence de comprendre*, p. 81-87, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2011.